Le MAG Jonvelle

N° 5

2025



Article de couverture Le presbytère - La cure

Le Moulin de la Côte - Jonvelle

Commune à découvrir
Patrimoine - Nature - Culture

Jonvelle

La cure de Jonvelle toute une histoire

Une belle maison du village, inscrite à l'inventaire des Monuments historiques.

Sans aucun doute il existait un édifice à l'emplacement de ce qui a été, pendant de nombreuses années, la cure de Jonvelle, rue de la Poterne... (tout un programme !), à quelques pas de l'église mais on ignore quel était alors son usage.

Faisait-il déjà office de presbytère du village ? On ne le sait pas. Toujours est-il qu'une vingtaine d'années avant la Révolution, ce bâtiment suscite l'intérêt.

En 1769, le subdélégué[1] **Miroudot de Saint-Ferjeux** estime qu'il est en très mauvais état, que les murs peuvent tenir encore quelques années, mais que les planchers, les plafonds, les poutres, les pavés, la couverture et une partie de la charpente sont en état de délabrement.

En 1772, la Communauté hésite entre la reconstruction de l'édifice ou sa réparation plutôt recommandée par l'architecte **Chognard.**

Le 20 juin 1773, la Communauté de Jonvelle délibère et décide finalement pour la reconstruction. La vieille bâtisse est mise à la disposition de l'Eglise. Le nouveau



curé de Jonvelle, **Ferdinand Mougenet** s'y installe le 4 mars 1773, en attendant de prendre possession de la nouvelle cure. Ce détail prendra toute son importance dans la suite de l'histoire de la cure !

Le 16 juin 1775, sur devis de l'architecte **Anatole Amoudru**[2]**,** les travaux sont adjugés à **Georges Lambert**, Maître de forge à Vauconcourt.

Le 5 septembre 1775, ce dernier passe lui-même un marché avec **Pierre Larcher** de Villars-Saint-Marcellin pour la construction de cette cure.

Fin 1776, les travaux sont probablement achevés.

Le 1er janvier 1777, la communauté de Jonvelle refuse cependant d'assister à la réception des travaux, prenant prétexte de la neige. En fait, se prépare là un long procès qui va opposer l'entrepreneur **Lambert** et la Communauté de Jonvelle qui refuse de lui payer le surcoût qu'il demande, en arguant de la mauvaise qualité des travaux et des modifications réalisées qui ne respectent pas le projet d'**Amoudru**.

On ne manque pas de relever alors que l'entrepreneur **Lambert** n'est autre que le neveu du nouveau curé **Mougenet** !

En septembre 1777, une expertise est décidée. Les experts nommés sont **Amoudru** pour la Communauté de Jonvelle, et **Vernier** pour l'entrepreneur.

En janvier 1778, l'expertise a lieu.

Amoudru, déclare l'édifice non-conforme par rapport à ses plans et devis. Il met aussi en cause sa solidité. **Vernier**, quant à lui, relève d'évidents écarts par rapport au projet original mais il estime cependant que le bâtiment est solide (l'histoire lui donnera heureusement raison !). Il admet certaines malfaçons et évalue le surcoût du chantier par rapport au devis d'**Amoudru**.

De juin à août 1782, **Prothade Janin** réalise une contre-expertise. Il apprécie alors l'emplacement et la distribution intérieure de la bâtisse. Il tient compte des malfaçons, mais revoit à la baisse l'estimation du dépassement du devis par **Vernier**.

D'après les différentes pièces de la procédure, il semble, notamment, que le projet d'**Amoudru** comprenait un sous-sol moins étendu, pas de cave sous le vestibule, et moins de chambres à l'étage, voire aucune.

De recours en recours, le procès n'est pas terminé quand éclate la Révolution.

Entre temps, **en 1784,** l'entrepreneur a fait faillite.

La cure de Jonvelle

L'ensemble des minutes du procès est actuellement déposé aux Archives Départementales de la Haute-Saône à Vesoul.

Pendant la période révolutionnaire, les biens de l'Église sont confisqués. La toute nouvelle Commune récupère le presbytère pour en faire ce qu'elle veut.

En 1796, elle le vend à des propriétaires privés qui l'occupent jusqu'en 1820.

En 1820, après autorisation du préfet de l'époque, l'édifice redevient la propriété de la commune. C'est à nouveau la cure du village.

Onze curés de Jonvelle s'y succèdent jusqu'au décès, en 1995, du dernier d'entre eux, l'**abbé Émile Descourvières**, à l'origine des fouilles de Jonvelle et inventeur[3] des thermes romains qui font toujours l'orgueil du village.

Cet édifice peut être considéré comme faisant partie du mouvement de reconstruction des édifices publics au XVIIIe siècle en Franche-Comté. Par arrêté du 9 décembre 1996, Il est inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

Le 25 juillet 2005, après 10 ans d'inoccupation, la commune vend finalement le presbytère. Le nouveau propriétaire séduit par cette belle bâtisse prend à cœur de la restaurer. Il s'attelle à cette tâche de mars 2007 à novembre 2008.





Vue de la salle de spectacle réalisée dans l'ancienne écurie après la deuxième guerre mondiale.

toute une histoire



Jonvelle est fier de cette belle maison historique qui compte presque 250 printemps et d'autres encore disséminées dans le village que nous découvrirons au fil de nos prochains numéros du Mag

1. **Subdélégué -** C'est la personne sous l'Ancien Régime qui aide l'intendant (Sorte de préfet actuel) à administrer une généralité (circonscription administrative et fiscale au nombre de 37 dans tout le royaume).

2. **Anatole Amoudru** est né à Dôle le 6 janvier 1739. Après avoir passé deux ans à Dijon chez un architecte, il «monte» à Paris pour suivre les cours de Blondel. Admis au nombre des élèves de Victor Louis, ses talents et son application lui méritent l'amitié de son maître qui l'emmène en Pologne où il venait d'être appelé pour dresser les plans et diriger la construction de plusieurs palais (dont le palais du roi Stanislas II). De retour en France il ne tarde pas à être employé. C'est à lui que l'on doit le beau château de Fresnes près de Vendôme. Il revient à Dôle en 1775. Il étudie le Droit et est reçu avocat au Parlement. Quelque temps après, il est nommé architecte de la maîtrise des Eaux-et-Forêts pour les provinces de l'Est. Élu Premier Maire de Dôle en 1790 on lui doit la réalisation de nombreux édifices religieux en Franche-Comté dont 14 églises en Haute-Saône. Il meurt le 8 mars 1812.

3. **Inventeur :** Celui qui découvre, qui trouve un objet perdu ou caché.

Les différents occupants de la bâtisse :

Pendant la période de l'Ancien Régime, elle est propriété de la Communauté de Jonvelle. Deux curés l'occupent :

1776 - 1786 Ferdinand Mougenet – Curé de Jonvelle.

1786 – 1791 Théodore Roch – Curé réfractaire de Jonvelle (en 1791, il refuse de prêter serment à la Constitution Civile du Clergé), chassé du presbytère en 1791, il est guillotiné le 04 mai1794 à Besançon pendant la Terreur révolutionnaire.

Pendant la période post-révolutionnaire, deux propriétaires privés en jouissent :

1796 – 1800 Jean-Claude Agnus de Vauvillers. Il acquiert le presbytère le 7 thermidor an IV (25 juillet 1796) après que celui-ci a été déclaré Bien National en 1789.

1800 – 1820 Simon Blancheville de Jonvelle achète le presbytère le 7 nivôse an IX (28 décembre 1800) puis le revend à la commune en 1820 pour 8.300 francs de l'époque, soit 37.350 € d'aujourd'hui.

Quand la bâtisse redevient propriété de la commune de Jonvelle, onze curés s'y succèdent :

1820 – 1850 Gabriel-François Cordier, né le 28 mars 1793 à L'Isle-sur-le-Doubs (Doubs). Ordonné prêtre en 1818 à Besançon. Décédé le 20 février 1850.

1850 – 1851 François, Léopold Cordier, né le 11 février 1796 à L'Isle-sur-le-Doubs (Doubs). Ordonné prêtre en 1820. Curé de Pennessières (Haute-Saône) de 1851 à 1870. Décédé le 03 février 1870.

1851 – 1885 Simon Vendeur, né le 22 novembre 1819 à Vellexon (Haute-Saône). Ordonné prêtre en 1845 à Besançon. Décédé le 08 mai 1885 à Jonvelle. **Enterré à Jonvelle**.

1885 – 1892 Louis, Marie, Justin Vuillemot, né le 28 octobre 1839 à Gevigney et Mercey (Haute-Saône). Ordonné prêtre en 1863 à Besançon. Décédé le 25 octobre 1892 à Conflans-sur-Lanterne.

1892 – 1899 Louis, Marie de Revel du Perron, né le 06 janvier 1856 à Versailles (Yvelines). Ordonné prêtre en 1884. Décédé le 15 mars 1900.

1899 – 1900 Marie, Joseph Schemmel, né le 09 avril 1855 à Hirsingue (Haut-Rhin). Ordonné prêtre en 1878 à Besançon. Vicaire à Ornans (1878) et Montbéliard (1879). Curé à Pérouse (1885). Décédé le 25 juillet 1900.

1900 – 1924 Joseph, Prosper Beluche, né le 20 juillet 1861 à Arpenans (Territoire de Belfort). Ordonné prêtre en 1890 à Dijon. Vicaire d'Arnay-le-Duc (Côte d'Or), curé de Beaumont (Côte-d'Or) et de Betoncourt-les-Ménétriers (Haute-Saône) en 1898. Décédé à Gray le 07 décembre 1934. Enterré à Confracourt (Haute-Saône).

1924 – 1936 Jean-Marie, Adam Bruckert, né le 10 mars 1889 à Recologne (Doubs). Ordonné prêtre en 1914 à Besançon. Vicaire de Port-sur-Saône en 1919. Curé de Champlitte (Haute-Saône) en 1936 et de Montarlot-les-Champlitte (Haute-Saône) de 1949 à 1957. Décédé le 07 décembre 1957.

1936 – 1945 Joseph, Aimé, Justin Jacquin, né le 14 juillet 1906 à Boujailles (Doubs). Ordonné prêtre en 1935 à Besançon. Vicaire à L'Isle-sur-le-Doubs (Doubs), curé d'Evillers (Doubs) de 1945 à 1953. Décédé le 05 juin 1953.

1945 – 1952 Jean Triponel, né le 27 décembre 1913 à Nancy (Meurthe-et-Moselle). Ordonné prêtre en 1937 à Besançon. Vicaire à Marseille, en captivité de 1940 à 1945, curé de Saint-Germain-lès-Lure (Haute-Saône) de 1952 à 1964. Décédé le 28 octobre 1964.

1952 – 1995 Émile, Louis, Marie **Descourvières** né le 09 septembre 1921 à Evillers (Doubs). Ordonné prêtre en à Besançon en 1945. Vicaire de Rougement. Décédé à Vesoul le 01 octobre 1995. **Enterré à Jonvelle** le 04 octobre 1995.

Depuis 2005,
l'ancienne cure de Jonvelle est propriété privée.

Jonvelle d'autrefois...
Le MAG Jonvelle

Article presse du 1er août 1968

1968, une année gravée dans la mémoire de Jonvelle.
Cet article mérite qu'on le découvre ou le relise après presque 60 ans.
Il raconte un passé toujours présent que Jonvelle met en valeur.

Cet article nous est offert avec générosité par Fabienne et Johan, profondément attachés à Jonvelle.
Animés par l'envie de partager et de contribuer à la vie locale

Un prêtre met à jour les premiers vestiges du "Jonvelle gallo-romain"



Une mosaïque de toute beauté !

Vesoul.

Quand l'Abbé Emile Descourvières, curé de Jonvelle (Haute-Saône) grimpa dans sa 2 CV, ce matin là, le soleil venait à peine de se lever, mais caressait déjà la cime des arbres, entourant un pré, à un quart de lieue du village.

Armé d'une pioche et d'une pelle, le prêtre qui avait enfilé un pantalon de treillis kaki et une chemisette à carreaux mettait ainsi le cap sur les "Jonvelottes", un charmant petit coin perdu dans la verdure, près d'une source.

Ancienne villa gallo-romaine

Une heure après, l'abbé Descourvières, qui avait déjà attrapé une belle suée, mettait à jour des vestiges gallo-romains, comptant sans doute parmi les plus importants et les mieux conservés, découverts à ce jour en Franche-Comté.
Curé de Jonvelle depuis seize ans, l'abbé Descourvières s'est attaché depuis son arrivée dans ce village distant de Vesoul d'une cinquantaine de kilomètres, sur la route Nationale et thermale Bourbonne - Luxeuil à "potasser" l'histoire locale.
Un peu plus tard, il s'est mis à faire des fouilles, seul, mais armé d'une sérieuse dose de persévérance.

Voilà deux ans, il a mis à jour, près de Jonvelle, à Bousseraucourt, les vestiges d'un cimetière mérivingien, des tuiles entières, Tégula et Imbrex, et l'année dernière, des fragments de stèle et fonds de vase, nantis de la marque du potier.

A Jonvelle-même, la découverte de ciments et tuileaux laissant supposer que le village avait fortement subi l'influence de la civilisation gallo-romaine.

Selon toutes vraisemblances, il devait exister à l'origine, sur les lieux une "villa" ensemble comprenant plusieurs habitations et des thermes.

Le nom même de Jonvelle viendrait d'ailleurs de Juncus-villa. Juncus étant un riche propriétaire, maître de Jonvelle. Il était établi au carrefour de deux voies romaines, la pre-

mière reliant Luxeuil à Langres, via Corre, Bourbonne-lès-Bains. La seconde, traversant Morey, Jussey, Jonvelle, Chatillon, Lamarche. Ces 2 routes regagnant la grande voie impériale Langres - Trêves.

Des mosaïques splendides

Au fil de ses lectures, l'abbé Descourvières avait redécouvert l'Histoire ancienne de son village.

Certaines phrases avaient notamment retenu son attention, elles semblaient indiquer que la vie gallo-romaine de Jonvelle avait dû se dérouler vers le lieu-dit "les Jonvelottes". Les gallo-romains savaient remarquablement choisir leur lieu de villégiature. Le site des "Jonvelottes" est charmant, rendu plus agréable encore par la proximité de la Saône et celle d'une source qui alimente toujours le Jonvelle actuel.

Il y a une semaine à peine, Emile Descourvières se mit au travail, fermement décidé à arracher son secret à la terre des Jonvelottes.
Le maire de Jonvelle, M. Don avait eu la gentillesse de lui prêter des engins de chantier.

Comme le prêtre possède en dépit de toutes subventions, beaucoup de ténacité et une autorisation permanente de fouilles depuis 1961, les choses ne traînèrent pas. L'Abbé remua la terre, n'hésitant pas à jouer les terrassiers dès 5 h du matin. Et puis, ce fut le coup de chance, celui que les fouilleurs du passé, attendent parfois vainement durant des années. Sous la pelle du prêtre apparurent les premiers vestiges des thermes, magnifiquement conservés. Tuyaux d'alimentation d'eau, bassins, une mosaïque intacte de 2,60 m de longueur, avec un fond rosé, frangée de bandes blanches et d'un encadrement bleu-noir. Le prêtre n'était pas au bout de ses surprises... Mardi, poursuivant ses investigations avec acharnement, il découvrit une partie d'une seconde et splendide mosaïque indiquant la présence d'une très grande piscine. Le motif central représente des poissons roses et bleus, enchevêtrés. Sur son pourtour, une couronne alterne des fleurs de lys, des marguerites et... une paire de sandales romaines surprenantes de fraîcheur..

Comme la première, cette mosaïque est parfaitement conservée, en dépit de 1800 ans, passés sous terre.

L'Abbé Descourvières, ravi est certain que ces thermes sont les premiers vestiges mis à jour du Jonvelle gallo-romain qui doit s'étendre aux alentours des "Jonvelottes", sur plusieurs hectares. Ils dateraient du IIe ou IIIe siècle. La gangue de terre qui les recouvre serait la conséquence de la destruction de Jonvelle par les Barbares au IVe siècle.

Conscient qu'il s'agit là d'une découverte exceptionnelle en Franche-Comté, l'Abbé Descourvières a immédiatement fait part du résultat de ses premières fouilles au Professeur Lerat de la Faculté des Lettres de Besançon, directeur de la circonscription des antiquités historiques de Franche-Comté.

L'Abbé Descourvières au travail. Au second plan, une partie des thermes dégagés



Jacques Brel
Auteur-compositeur-interprète, poète, acteur et réalisateur belge
Le MAG Jonvelle

Vesoul
La chanson de Brel

Oui, Vesoul c'est la préfecture de la Haute-Saône, une ville de référence pour tous les Jonvellois, mais c'est aussi le titre d'une chanson phare de la variété française écrite, musique et paroles, chantée, mieux encore interprétée, par l'inoubliable Jacques Brel.

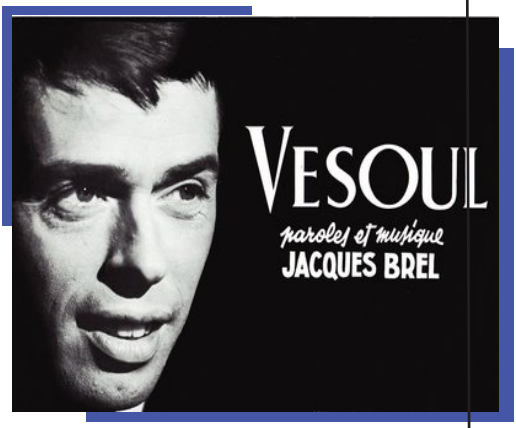
Qui aurait jamais pu imaginer que le grand Jacques, le merveilleux auteur-interprète de « Ne me quitte pas », « Les vieux amants », « L'homme de la Mancha », la « valse à mille temps », « Mathilde » « Les bourgeois » et tant d'autres chefs-d'œuvre, jette un jour son dévolu artistique sur Vesoul, une ville de province, et lui concocte un hymne connu dans le monde entier ? Vesoul a été traduite dans une quinzaine de langues et reprises par d'autres pointures de la chanson, nationales et internationales.

A Vesoul, Jacques n'y a séjourné que deux fois, deux nuits, dans deux hôtels connus de la ville, La Bonne Auberge et l'Hôtel du Nord. Il est touché par la gentillesse de l'accueil qui lui est réservé au point de promettre d'écrire une chanson en remerciement. En 1968, il accomplit sa promesse, Vesoul participe à son dixième album « J'arrive » qui sortira le 1er novembre 1968. Vesoul y occupera la 2e position. Pour enregistrer « Vesoul », deux prises seulement sont concédées, Jacques est en fin de séance, il doit faire vite et libérer le studio. Peut-être est-ce stress qui lui a permis d'engendrer ce bijou d'efficacité, de concision, ce tourbillon musical, mixte de musette et de swing accompagné de l'accordéon magique de Marcel Azzola ? Le célèbre «chauffe Marcel» jeté dans l'enthousiasme et l'urgence de son interprétation, c'est à lui qu'il est adressé. Il a contribué aussi à la célébrité de la chanson. C'est une phrase si punchy qu'elle finira par passer dans le langage commun.

Jacques Brel, n'a jamais chanté "Vesoul" sur scène. Il avait abandonné le tour de

chant en 1967 !

"Vesoul", c'est l'histoire d'un pauvre mec que sa belle capricieuse, pour ne pas dire plus, à laquelle il ne sait cependant pas résister, fait littéralement tourner en bourrique. Elle le balade de ville en ville, visitées ou pas visitées, Vierzon, Honfleur, Hambourg, Anvers, Paris, Byzance, de personne en personne, rencontrées ou pas rencontrées, sa mère, sa sœur, Dutronc, Hortense, de lieux en lieux, vus ou pas vus, le Mont Valérien, le Cantal, Pigalle, la gare Saint-Lazare et jusqu'aux Fleurs du Mal ! La douleur à son paroxysme poétique. Le pauvre bougre sans défense tente de résister "Je n'irai pas plus loin – Mais je te préviens – Le voyage est fini… ". En vain ! Mais nous, auditeurs sous le charme, sommes pris dans le tourbillon de ces évocations qui se suivent, se répètent, s'opposent. Nous avons le tournis. Nous sommes emportés par la voix de Brel qui va crescendo, la musique, l'accordéon qui se déchaine. C'est extra ! comme dirait Léo Ferré. Nous sommes conquis. "Vesoul", la chanson, a gagné ! "Vesoul", la ville, aussi.



Jacques avait été reconnaissant à Vesoul, Vesoul le lui a bien rendu avec une place, une fresque murale, un collège, un festival, tous portant son nom et un buste réalisé par le sculpteur haut-saonois Frédéric Lanoir, admirateur de Jacques.

Nous sommes tous admirateurs, tous fans de Jacques Brel. Quel bonheur de le réécouter, de revoir ses enregistrements sur scène et ses films… Un artiste irremplaçable, inoubliable.



Le buste sculpté par l'artiste Frédéric Lenoir trônera dans le hall du théâtre Edwige Feuillère à Vesoul

Le MAG Jonvelle
L'eau qui soigne...

Velleminfroy
Une eau qui « soigne »

En Haute-Saône, au cœur de la Franche-Comté, à 60 km environ de Jonvelle, dans l'arrondissement de Lure, il existe une source aux qualités exceptionnelles. Elle est pure, sans nitrates ni pesticides ou traces de médicaments et de micro-particules plastiques. Elle est riche en sels minéraux, notamment en calcium et magnésium, c'est la source de Velleminfroy.

Les qualités de l'eau minérale Velleminfroy

1 litre de Velleminfroy et ce sont 65% de vos besoins journaliers en calcium qui sont couverts. L'eau de Velleminfroy fait partie des eaux minérales de France qui contiennent le plus de calcium.

1 litre de Velleminfroy apporte près de 20% des apports de référence en magnésium pour la journée et ce, sans calorie ! L'eau de Velleminfroy fait partie des eaux minérales de France qui contiennent le plus de magnésium.

L'eau de Velleminfroy a seulement 10,3 mg/l de sodium ! Une eau convient à un régime pauvre en sodium lorsque sa concentration en sodium est inférieure à 20 mg/l! Imbattable !

Histoire de la source : découverte, époque florissante et décadence

En 1828, sous le règne de Napoléon III, le Dr Jacquez découvre un filet d'eau qui révélera bientôt ses vertus curatives et qui plus est, ne gèle jamais. Elle reste à 14 degrés à son émergence. En 1858, le premier captage dit la source « Claire », est réalisé. Des analyses approfondies révèlent l'exceptionnelle minéralisation de cette eau. L'Académie Impériale en autorise l'exploitation avec toutes les conséquences bénéfiques que cela suppose pour Villeminfroy qui connait alors une période florissante avec des curistes qui viennent de l'Europe entière.

Cependant, le temps passant, les propriétaires se succédant, l'exploitation finit par aller à vau-l'eau, si l'on peut dire, jusqu'à être abandonnée en 1962,

Renaissance et prospérité

Il faut l'œil et le cœur d'un entrepreneur avisé, déjà connu

pour une toute autre spécialité, le pain, Paul Poulaillon, pour la sortir la ruine. Il tombe amoureux de l'endroit et de la source. Il décide de lui redonner vie, et de l'exploiter à nouveau pour sa pureté et ses bienfaits. En 2004, il la rachète au cours d'une vente aux enchères. Un nouveau forage « Tom » substitue le forage Claire originel. Paul Poulaillon s'acharne. Il lui faut 12 ans pour réhabiliter le site, construire une usine d'embouteillage super moderne, obtenir les autorisations de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

En 2016, l'eau minérale de Velleminfroy est à nouveau sur le marché.

La commercialisation de l'eau de Velleminfroy

L'eau de Velleminfroy reste un produit rare, quasiment un produit de luxe, justement présenté en bouteilles élégantes et raffinées. Elle ne coule en effet à la source qu'en quantité réduite. Elle est très appréciée à l'exportation. 10% de son exploitation s'envolent pour, l'Australie, l'Asie ou le Moyen-Orient. Le chic à la française agit ! Elle est bien sûr servie sur les tables des restaurants étoilés de l'Hexagone. On la trouve dans des épiceries fines comme eau minérale naturelle ou pétillante Pour savoir où trouver un point de vente près de chez vous, il suffit d'aller sur le site de l'eau de Villeminfroy ou de taper Nos distributeurs - Eau Velleminfroy riche en calcium



Aujourd'hui, la source de Velleminfroy produit 300 à 500 000 litres par mois et emploie une vingtaine de salariés.

Vous pouvez prévoir une visite à Villeminfroy. Des visites guidées ont lieu le jeudi matin ou sur rendez-vous, en contactant le 03 84 96 35 50 ou par email: accueil@velleminfroy.fr.

A votre santé !

Témoignages
Le MAG Jonvelle

Infirmières libérales, en milieu rural

Catherine Baroth et Léa Sanitas, deux soeurs, deux infirmières libérales qui ont exercé en milieu rural.
Catherine Baroth, dite Katy, a exercé son métier sur notre territoire.
Nous les avons interviewées pour qu'elles nous racontent leur vécu professionnel.

- Léa, Katy, ouvrons cet interview avec une question basique. Qu'est ce qui conduit une infirmière à devenir infirmière en milieu rural ?

Léa et Katy sont d'accord pour dire que devenir infirmière en milieu rural résulte d'un mélange de motivations personnelles (proximité humaine, attachement au territoire, valeurs de solidarité), d'opportunités professionnelles (autonomie, diversité des soins, relations partenariales, stabilité d'emploi) et de réalités territoriales (manque de soignants, intégration sociale, qualité de vie).

- En tant qu'infirmière, comment avez-vous vécu la transition du milieu hospitalier au travail en libéral ?

Les deux infirmières soulignent que leur passage de l'hôpital au libéral a nécessité un ajustement professionnel. En effet, elles se sont retrouvées face à plus d'autonomie et de polyvalence, mais aussi avec plus de responsabilités administratives et comptables. Elles ont atténué l'isolement professionnel en adhérant à un réseau. Elles ont appris à gérer efficacement le temps. Pour elles cet aspect est essentiel pour prévenir l'épuisement. La transition offre une liberté considérable, une relation patient-soignant plus enrichissante et une reconnaissance locale toujours appréciable.

- Comment se déroule la journée type d'une infirmière libérale ?

Pour chacune, une journée type d'infirmière libérale comprend des soins techniques, de l'accompagnement humain, des déplacements et de l'organisation. L'infirmière libérale travaille entre 10 et 14 heures par jour, avec 70% de soins et déplacements, et 30% d'administratif et gestion. Ce rythme exigeant offre autonomie, relations privilégiées avec les patients et variété.

- Quelles ont été les principales difficultés rencontrées dans leur pratique quotidienne d' infirmière libérale et qui plus est en milieu rural ?

Elles sont d'accord pour insister sur le fait que le métier d'infirmière libérale présente des contraintes organisationnelles, administratives, relationnelles et physiques. Malgré ces difficultés, l'autonomie, le lien patient et le sentiment d'utilité, notamment en milieu rural, les ont motivées et poussées à persévérer dans leur choix.

- En tant qu'infirmière libérale, comment avez-vous géré les urgences et l'isolement des patients éloignés des structures médicales ?

Léa et Katy apprécient cette question cruciale. Pour elles, la gestion des urgences et de l'isolement en milieu rural nécessite une évaluation rapide, l'appel aux secours, et la mise en œuvre de gestes de premiers secours. L'accompagnement des patients isolés implique une présence régulière, le repérage des fragilités, et la collaboration avec un réseau local.

- Comment décrivez-vous la relation entre patients et infirmière libérale en zone rurale ?

Là, elles se régalent ! C'est le cœur de leur mission. Elles n'ont aucun doute. En zone rurale, la relation entre infirmière libérale et patients est unique, combinant soins, accompagnement humain et rôle social. Fidélité, proximité et confiance caractérisent cette relation, où l'infirmière devient un soutien moral et un repère local. Bien que gratifiante, cette relation exige une distance professionnelle pour éviter l'épuisement.

- Y a-t-il une évolution des besoins infirmiers des patients en zone rurale ces dernières années ?

Nos deux infirmières acquiescent à cette question. Les besoins infirmiers

en zone rurale évoluent, marqués par le vieillissement de la population, l'augmentation des maladies chroniques et l'accès limité aux soins. Les infirmières libérales jouent un rôle central dans l'accès aux soins, la coordination et l'accompagnement social, intégrant progressivement les outils numériques. Elles deviennent des figures clés de la santé locale.

- Pour elles, quelles sont les contraintes administratives liées au statut d'infirmière libérale ?

Comme elles l'ont déjà esquissé dans leurs précédentes réponses, elles ne nient pas cet aspect spécifique et plutôt rébarbatif que doit traiter aussi une infirmière libérale en milieu rural ou non. Pour Léa et Katy, les infirmières libérales doivent gérer de lourdes contraintes administratives, incluant l'inscription auprès de l'Ordre et de l'ARS, la comptabilité, la facturation et les assurances. Ces tâches, représentant 20 à 30% de leur travail, sont essentielles malgré leur absence de rémunération directe.

- Que diriez-vous à une jeune infirmière qui hésiterait à s'installer en libérale en milieu rural ?

Léa et Katy ont les yeux qui brillent à l'idée que les prochaines générations d'infirmières aient envie de suivre leurs traces. Elles n'ont aucun doute. S'installer en libéral en milieu rural est un défi, mais offre une grande liberté, un lien fort avec les patients et un impact significatif sur leur vie. Il est conseillé de ne pas se lancer seule, d'intégrer un cabinet existant ou de rejoindre un réseau local. Le choix du moment et du mode d'exercice doit être personnel et réfléchi.

- Racontez-nous un moment difficile et un moment de grande satisfaction dans l'exercice de la profession d'infirmière libérale.

Un moment difficile, c'est Léa qui nous le raconte :

"C'était un soir d'hiver, il neigeait fort et la route de campagne était verglacée. Une patiente âgée, isolée, m'avait appelée en panique : elle s'était fait une plaie importante en tombant dans sa cuisine. Quand je suis arrivée, elle était seule, tremblante, la maison glaciale. J'ai dû la rassurer, stopper le saignement, appeler le SAMU… mais ils mettaient du temps à arriver à cause de la météo. Dans ces instants, on se sent terriblement seule, responsable, avec la peur que la situation s'aggrave. Je me souviens de la tension dans mon ventre, et du silence lourd dans cette petite maison où il n'y avait que nous deux face à l'urgence. C'est dans ces moments qu'on réalise la fragilité des patients ruraux, et le poids qu'on porte sur nos épaules."

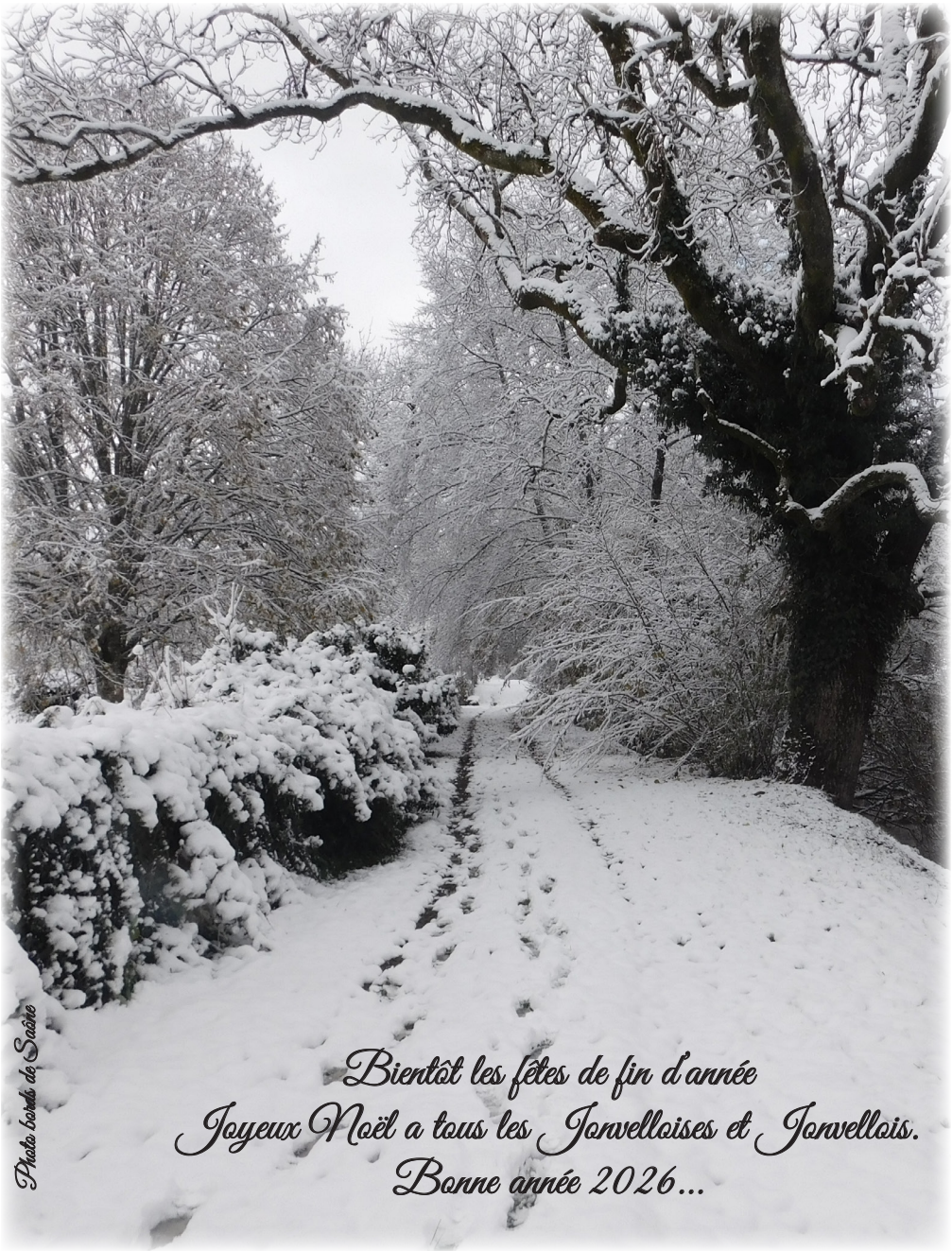
Un moment de grande satisfaction, cette fois, c'est à Katy d'évoquer un de ses beaux souvenirs du métier:

"À l'inverse, je repense à un patient atteint de cancer que j'ai suivi en soins palliatifs, chez lui. Chaque jour, j'étais là pour ses perfusions, mais aussi pour l'accompagner, parler, soulager sa douleur. Sa famille me disait souvent que ma présence leur permettait de respirer un peu, qu'ils se sentaient moins seuls. Le jour où il est parti, paisiblement, dans sa maison entourée des siens, sa femme m'a serrée dans ses bras en me disant : 'Vous avez rendu cette fin de vie plus douce, plus digne. On n'aurait pas tenu sans vous.' À cet instant, j'ai compris pourquoi j'avais choisi ce métier : pour être là, vraiment là, dans les moments qui comptent."

Merci à Léa et Katy qui nous ont fait entrer dans leur vie professionnelle au service de la santé des autres.



Catherine Baroth et Léa Sanitas



Conception - Mise en page Michèle Barroy - Jonvelle - mg.barroy@wanadoo.fr

Pour le Mag 2026, merci d'envoyer d'ores et déjà vos propositions d'articles à Michèle Barroy - Jonvelle - mg.barroy@wanadoo.fr